

Qu'est-ce que l'autodétermination ?



ÉLÈVE

ENSEIGNANT

PARENT

DIRECTION
D'ÉCOLEPERSONNEL DES
SERVICES COMPLÉMENTAIRESAUTRES INTERVENANTS
SCOLAIRES

Afin que votre enfant puisse jouer un rôle actif dans l'élaboration de son PI, il importe de développer son autodétermination. L'autodétermination est la capacité d'une personne à définir et à atteindre des buts basés sur la connaissance de soi et sur la reconnaissance de sa valeur personnelle. L'autodétermination réfère au droit et à l'habileté de diriger sa propre vie, à faire des choix et à prendre des décisions qui vont améliorer sa qualité de vie. Le tableau suivant présente les composantes clés de l'autodétermination d'une personne, les comportements qui y sont liés ainsi que ses liens avec la participation à un plan d'intervention (PI).

COMPOSANTE	COMPORTEMENTS LIÉS	EN LIEN AVEC LE PI
Conscience et connaissance de soi	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître ses forces, ses difficultés, ses capacités et ses limites. Utiliser ses caractéristiques uniques pour influencer de manière positive sa propre vie. 	<ul style="list-style-type: none"> L'enfant fait une liste de ses forces, de ses défis, de ses goûts, de ses dégoûts et de ses intérêts.
Choix	<ul style="list-style-type: none"> Faire des choix judicieux pour soi. 	<ul style="list-style-type: none"> L'enfant propose des objectifs à atteindre pour son PI ainsi que des moyens.
Prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> Choisir parmi plusieurs options connues en basant ses choix sur une bonne analyse de la situation. 	
Résolution de problème	<ul style="list-style-type: none"> Résoudre efficacement des problèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> L'enfant propose des solutions appropriées pour résoudre les problèmes rencontrés. L'enfant est capable de faire des compromis ou de négocier.
Établissement et atteinte d'objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Définir un objectif. Planifier la mise en œuvre de l'objectif. Évaluer l'atteinte de l'objectif. 	<ul style="list-style-type: none"> L'enfant propose de nouveaux objectifs et accommodations pour son PI.
Autorégulation	<ul style="list-style-type: none"> Contrôler ses propres comportements afin d'atteindre les objectifs désirés. Être en mesure de s'auto-observer et de s'autoévaluer pour faire des ajustements nécessaires au besoin. Être capable de s'autorenforcer (se féliciter, se donner une récompense, etc.) lors de l'atteinte des objectifs désirés. Utiliser ses propres instructions pour résoudre des problèmes ou pour contrôler ses comportements. 	<ul style="list-style-type: none"> L'enfant garde la maîtrise de soi lors de la rencontre du PI. L'enfant rapporte des observations sur ses propres comportements. L'enfant évalue ses propres comportements de façon réaliste.
Autoreprésentation	<ul style="list-style-type: none"> Prendre la parole afin de défendre une cause personnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> L'enfant partage son opinion et ses idées sur ce qui fonctionne bien pour lui.
Efficacité personnelle	<ul style="list-style-type: none"> Croire en la capacité d'exécuter avec succès le comportement requis pour produire un résultat donné. 	<ul style="list-style-type: none"> L'enfant croit qu'il sera en mesure d'atteindre les objectifs fixés.
Attentes d'efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Croire que, si un comportement spécifique est adopté, il conduira aux résultats attendus. 	<ul style="list-style-type: none"> L'enfant pense que les moyens choisis permettront d'améliorer sa situation scolaire.
Locus de contrôle interne	<ul style="list-style-type: none"> Croire que les résultats importants pour réussir sa scolarité peuvent être contrôlés. 	<ul style="list-style-type: none"> L'enfant croit qu'il est l'acteur clé pour la réussite de son PI. L'enfant croit que ses efforts l'aideront à réussir.